

Belles familles de soldats

Barousse

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, les copies des livrets matricules des trois frères **Barousse** : **François Jacques Honoré**, **Jean Raymond** et **Louis Marius Honoré**, donnent les informations suivantes :

François Jacques Honoré Barousse est né le 12 juillet 1884 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Joseph François Barousse et Sénat Jeanne Baptistine, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision (classe 1904), il a déclaré être Charpentier.

Il avait les cheveux châtain, les yeux gris, le front ordinaire, le nez ordinaire, le visage ovale. Il mesurait 1.63m.

Il avait un degré d'instruction générale de 2.

Il avait d'abord été dispensé de service militaire pour soutien de famille, puis mis en route le 8 octobre 1905, arrivé au corps et soldat de 2° classe le même jour.

Envoyé en disponibilité le 18 septembre 1906, certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au 83° Régiment d'Infanterie de Saint-Gaudens le 4 août 1914. Parti aux armées le 12 août 1914. Evacué le 1.8.1916.

Maintenu service armé, inapte définitif pour l'infanterie ; bon pour l'artillerie lourde à tracteur par la commission de réforme de Compiègne, siégeant à Creil le 17 mai 1918 suite à gêne à la jambe gauche.

Passé au 81° Régiment d'Artillerie lourde le 27.5.1918.

Passé au 48° Régiment d'Artillerie coloniale le 4.6.1918. Passé au 11° RAC le 24.6.1918.

Passé au 250° Régiment d'Artillerie le 1.7.1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 6 mars 1919.

Affecté au dépôt mobilisateur du 23° Régiment d'Artillerie à Toulouse. A déclaré se retirer à Cazères.

Classé dans la position « Sans affectation » et rayé des contrôles du 23° RA le 1^{er} mars 1927.

Proposé pour une pension temporaire de 10 % par la commission de réforme de Toulouse le 5.12.1928 (Reliquat de lymphangite à la jambe gauche au niveau du genou, reliquat de plaie pénétrante région trochantérienne gauche (partie supérieure et externe du fémur), petite cicatrice poignet droit.

Le certificat d'Ancien combattant lui a été délivré le 7.7.1934.

Dans les livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre, on peut lire l'extrait suivant concernant **Barousse François** : soldat au 283° régiment d'Infanterie : En Juillet 1917, il fut blessé à la main droite et intoxiqué par les gaz. Blessure déjà ancienne, il a été en traitement à l'Ambulance 3/44.

Jean Raymond Barousse, est né 17 novembre 1890 à Cazères.

Il avait les cheveux châtain clair, les yeux bleu jaunâtre, le front à l'inclinaison verticale, d'une hauteur moyenne, de largeur moyenne. Son nez avait le dos rectiligne, la base horizontale, la hauteur moyenne, la saillie petite de largeur moyenne. Il avait le visage ovale et mesurait 1.61m.

Lors du conseil de révision (classe 1910), il a déclaré être charpentier. Il avait un degré d'instruction de 2.

Pour son service militaire, il a été incorporé au 143° régiment d'Infanterie de Castelnaudary à compter du 9 octobre 1911, arrivé au corps et soldat de 2° classe le même jour.

Nommé Sapeur le 29 septembre 1912.

Maintenu sous les drapeaux en vertu de l'article 33 de la loi du 21 mars 1903 - Passé dans la réserve le 8 novembre 1913. Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Arrivé au Régiment d'Infanterie de Carcassonne le 02 août 1914.

Parti aux armées le 8 août 1914.

Prisonnier de guerre à Münsingen (Allemagne) le 15 septembre 1914.

Rapatrié sur Toulouse le 10 décembre 1918.

Passé au 14^e Régiment d'Infanterie le 15.01.1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 9 août 1919 ; affecté au dépôt mobilisateur du 83^e Régiment d'Infanterie de Saint-Gaudens. A déclaré se retirer à Cazères.

Classé dans la position « Sans affectation » et rayé des contrôles du centre mobilisateur d'infanterie le 1.05.1929.

Relevé de campagnes :

- Contre l'Allemagne : du 3 août 1914 au 7.8.1914,
- Aux armées (campagne double) : du 8.8.1914 au 14.9.1914
- En captivité (campagne simple) : du 15.9.1914 au 10.12.1918

Dans les livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre, on peut lire :

Barousse Jean : soldat au 143^e Régiment d'Infanterie

J. B., cavalier du 10^e Dragons, compagnon d'armes et cousin de Jean Barousse écrivait le 26 septembre 1915 :

« Il y a un an, j'ai eu le bonheur s'assister à une bataille avec quelques Cazériens. Le 17 août 1914, à sept heures du soir, le 143^e Régiment d'Infanterie, suivi du 10^e Régiment de Dragons, franchissait la frontière pour entrer à 'Deutch' Avricourt, en Lorraine, où nous dûmes engager une action avec l'ennemi, aussitôt faite la traversée du village.

« C'est à ce moment, que j'ai eu le plaisir de voir mon cousin Jean Barousse, le Sergent Elie Murlan et le Sergent Boué. Mon cousin me serra la main en me disant : « Tache de conserver ton sang-froid et de changer la lance en broche pour faire rôtir ces bons moineaux que nous allons chasser ».

« Jean Barousse fut ensuite fait prisonnier sur les lieux ».

Novembre 1915 : Le soldat Barousse Jean est prisonnier à Münsingen (Wurtemberg, Allemagne).

Louis Marius Honoré Barousse est né le 23 mars 1895 à Cazères.

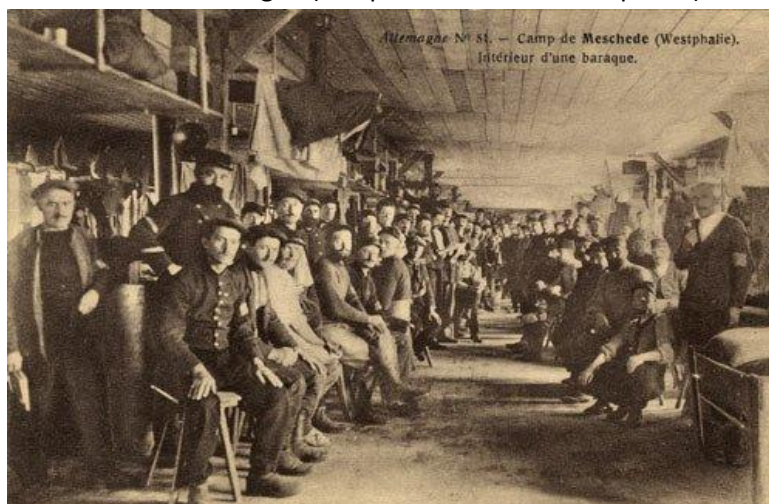
Il avait les cheveux châtain clair, les yeux bleu clair, le front vertical le nez rectiligne le visage long.

Il mesurait 1.53m et avait un degré d'instruction de 2.

Incorporé à compter du 19 octobre 1914, arrivé au 24^e Régiment d'Infanterie coloniale à Perpignan le 20 décembre 1914, service comptant du 19 décembre 1914.

Passé au Régiment d'Infanterie coloniale le 3 juin 1915. Mobilisé aux armées le 3 juin 1915.

Disparu le 3 juillet 1915. Prisonnier en Allemagne (camp de Meschede Westphalie).



Rapatrié et arrivé au DTI de Toulouse le 16 décembre 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 16 septembre 1919.

Dépôt de mobilisation du 83° RI de Toulouse.

Rayé des contrôles le 17.9.1919.

Relevé de campagnes :

- Contre l'Allemagne : A l'intérieur (campagne simple) du 20.12.1914 au 2.6.1915
- Aux Armées : (campagne double) du 3.6.1915 au 2.7.1915
- Captivité : (C.S.) du 3.7.1915 au 15.12.1918
- Aux armées : (C.S.) : du 2.9.1919 au 16.9.1919.

*

* *

Autre famille Barousse

Dans les archives départementales numérisées de la Haute Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Barousse** donne les informations suivantes :

Il est né le 8 septembre 1899 à Salles, canton de Rieux (Haute-Garonne), fils de Louis Barousse et de Restes Françoise, domiciliés à Cazères.

A son incorporation, il a déclaré résider à Cazères et être cultivateur.

Il avait les cheveux noirs, les yeux marron foncé, le front fuyant, le nez rectiligne, le visage large.

Il mesurait 1.60m. Degré d'instruction : 2

Il a été incorporé à compter du 17 août 1918, arrivé au corps du 59° régiment d'infanterie de Foix le 17 août, soldat de 2° classe le dit jour.

Parti au 9° bataillon (zone des armées) du 55° régiment d'infanterie le 1^{er} septembre 1918.

Passé au 59° régiment d'infanterie le 1^{er} février 1919.

Passé au 4° régiment mixte de Zouaves et Tirailleurs le 6 octobre 1919.

Passé au 412° régiment d'infanterie le 16 novembre 1920. Passé armée d'orient le 16 novembre 1920. Rapatrié le 16 février 1921.

Affecté au 14° régiment d'infanterie le 18 avril 1921, renvoyé dans ses foyers le 19 avril 1921 et passé dans la réserve de l'armée d'active le dit jour. Certificat de bonne conduite accordé.

Campagnes : contre l'Allemagne : du 17 avril 1918 au 23 octobre 1919.

Intérieur : du 17.04.1918 au 31.08.1918,

Aux armées : du 01.09.1918 au 23.10.1919,

Orient : du 16.11.1920 au 15.02.1921